



Transport
Canada

Transports
Canada

COMMENT CHOISIR UNE ÉCOLE DE PILOTAGE

First Edition

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports (1996)

Le ministère des Transports, Canada autorise la reproduction du contenu de cette publication, en tout ou en partie, pourvu que pleine reconnaissance soit accordée au ministère des Transports, Canada et que la reproduction du matériel soit exacte. Bien que l'utilisation du matériel soit autorisée, le ministère des Transports, Canada se dégage de toute responsabilité quant à la façon dont l'information est présentée et à l'interprétation de celle-ci.

INTRODUCTION

Apprendre à piloter est un défi que de nombreux Canadiens souhaitent relever. Piloter un aéronef léger peut être une aventure enrichissante, qui est non seulement agréable, mais qui peut aussi déboucher sur une carrière intéressante et offrir des occasions de voyager.

On demande souvent à la Division de la formation au pilotage de Transports Canada : «J'habite dans la ville X; quel est le meilleur endroit pour suivre des leçons de pilotage?» Ce n'est pas le rôle de Transports Canada de classer les écoles de pilotage; notre objectif est de nous assurer qu'elles sont toutes exploitées de façon sécuritaire. Toutefois, nous pouvons offrir des conseils généraux sur la manière de choisir une école qui répondra à vos besoins et à votre budget.

Si vous possédez peu ou pas d'expérience en aviation, choisir une école peut se révéler une tâche considérable qu'il vaut mieux ne pas précipiter. En prenant soin d'examiner soigneusement un certain nombre de facteurs, vous pourrez trouver une école qui répond à vos besoins.

Nous vous suggérons de suivre les étapes suivantes :

1. Déterminez vos buts en matière d'aviation (loisir ou professionnel);
2. Déterminez le type d'école qui vous aidera le mieux à atteindre ces buts;
3. Dressez une liste d'écoles;
4. Visitez l'école en personne;
5. Évaluez tout l'aspect financier;
6. Faites votre choix.

Examinons chacune de ces étapes de plus près.

LAISSÉE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
ÉTAPE 1 : Déterminez vos buts en matière d'aviation (loisir ou professionnel)	6
ÉTAPE 2 : Déterminez le type d'école qui vous aidera le mieux à atteindre ces buts.....	6
ÉTAPE 3 : Dressez une liste d'écoles.....	7
ÉTAPE 4 : Visitez l'école en personne.....	7
ÉTAPE 5 : Évaluez tout l'aspect financier.....	10
ÉTAPE 6 : Faites votre choix	11

ÉTAPE 1 : Déterminez vos buts en matière d'aviation (loisir ou professionnel)

Posez-vous les questions suivantes :

Pourquoi est-ce que je veux piloter?

Quel est mon but ultime?

- Est-ce que je veux piloter seulement pour le plaisir? ou
- Est-ce que je veux en faire une carrière?

Est-ce que je vais piloter dans la région ou vais-je utiliser un petit avion pour voyager?

Est-ce que je veux être propriétaire de l'avion ou le louer?

Suis-je en mesure de suivre une formation à temps complet ou à temps partiel seulement?

Le choix de votre école dépendra en grande partie de vos réponses à ces questions.

ÉTAPE 2 : Déterminez le type d'école qui vous aidera le mieux à atteindre ces buts

Quiconque veut piloter au Canada doit détenir une licence ou un permis de pilote. La formation nécessaire pour leur obtention est régie par le *Règlement de l'aviation canadien* (RAC).

Les écoles qui dispensent de la formation pour le vol de «loisir», c.-à-d. ultra-légers, ballons, planeurs ou giravions, doivent aviser Transports Canada de leur emplacement et du nom de l'instructeur principal.

Les écoles qui dispensent de la formation sur des avions ou des hélicoptères se voient délivrer un certificat d'exploitation d'unité de formation au pilotage. Elles sont soumises à des exigences d'exploitation rigoureuses et à une inspection périodique menée par Transports Canada.

On trouve un troisième type d'écoles qui sont affiliées à une université ou à un collège accrédités par la province. Ces organisations sont soumises aux mêmes règles énoncées à la sous-partie 6 de la Partie IV du RAC (RAC 406) et offrent un programme post-secondaire complémentaire conduisant à l'obtention d'un diplôme collégial ou universitaire.

ÉTAPE 3 : Dressez une liste d'écoles

Une fois que vous avez réfléchi à ce que vous voulez, dressez une liste des possibilités qui s'offrent à vous et demandez à chaque école qu'elle vous envoie une documentation complète. Certaines écoles ont un site Web sur Internet. Demandez une description ou un plan de cours pour chaque programme qui vous intéresse, de même qu'une copie des règles de l'école et des procédures relatives aux opérations aériennes.

Ne prenez pas votre décision en vous fondant seulement sur la documentation!!!

Ne vous laissez pas tromper par des brochures sur papier glacé et des phrases percutantes. Cherchez des documents informatifs, qui peuvent être aussi bien des photocopies que de belles brochures en couleur. Lorsque vous examinez ces documents, prenez des notes que vous pourrez vérifier lorsque vous visiterez l'école.

Voici quelques points à considérer :

- La philosophie et les objectifs de l'école. Est-ce qu'ils correspondent aux vôtres? S'en approchent-ils?
- Y a-t-il des installations pour se loger, une aide financière et une formation additionnelle qui est offerte, comme le voltige ou sur multimoteur afin d'élargir votre expérience?
- Depuis combien de temps l'école existe-t-elle?
- Quelles sont les références des exploitants?
- Combien d'élèves ont obtenu leur diplôme, et combien y sont présentement inscrits?
- De quoi ont l'air les classes?
- Quels types d'aéronefs sont utilisés pour la formation?
- Quelles sortes de services sont offerts à l'aéroport (tour de contrôle, station d'information de vol, etc.)?

ÉTAPE 4 : Visitez l'école en personne

Si vous ne pouvez faire toutes les démarches suggérées, à tout le moins – VISITEZ L'ÉCOLE! Votre premier contact sera probablement avec un instructeur de pilotage ou avec l'instructeur au pilotage en chef. Écoutez attentivement et posez des questions sur tout. Ne soyez pas gêné. Si vous ne comprenez pas quelque chose, posez des questions! Pendant votre visite, assurez-vous de tout visiter, tant les bureaux de l'administration que la zone de maintenance. Voici quelques questions à poser :

- Comment l'instructeur de vol en chef supervise-t-il la formation au pilotage donnée par l'école?
- Combien y a-t-il d'élèves par instructeur?

- Avez-vous un instructeur principal ou est-ce que c'est votre réservation qui va déterminer avec qui vous allez voler?
- Comment l'horaire de la formation est-il établi? (réservation de 1,5 ou de 2 heures?)
- Que fait-on en cas d'annulation en raison des conditions météorologiques ou de la maintenance?
- Y a-t-il une politique concernant les absences?
- Comment les dossiers des élèves sont-ils tenus, et par qui?
- Est-ce que l'instruction théorique au sol se déroule sur une base continue ou au besoin seulement?
- Comment l'assurance de l'école vous couvre-t-elle en tant qu'élève, tant du point de vue de la protection personnelle que de celui de la responsabilité?

Qu'en est-il de l'instruction théorique au sol?

Apprendre à piloter exige que vous acquériez des compétences de pilotage essentielles. Toutefois, un autre aspect de la formation au pilotage consiste à acquérir les connaissances théoriques nécessaires pour comprendre comment, où et quand voler en toute sécurité. Cette formation est donnée au sol.

L'instruction théorique au sol est habituellement donnée en classe par un instructeur et s'échelonne sur plusieurs semaines. Elle peut aussi être donnée grâce à un programme d'auto-apprentissage à l'aide de bandes vidéo, de cassettes ou de programmes informatiques. La meilleure méthode dépend de vous. Si vous êtes discipliné, les programmes d'auto-formation sur vidéo sont d'excellents outils d'apprentissage. Vous pouvez «assister» à une formation en classe selon votre horaire, et visionner les vidéos au besoin. Si vous avez besoin de l'encadrement qu'offre une salle de classe, optez pour cette solution. Ou encore, peut-être que la meilleure option serait une combinaison des deux. Beaucoup d'écoles offrent une formation traditionnelle en classe et mettent à la disposition des élèves une salle de ressources où se trouve du matériel d'auto-formation leur permettant d'approfondir leurs connaissances à leur propre rythme.

Bon nombre d'écoles ont aussi recours à des simulateurs de vol aux instruments lors de la formation initiale. Ces appareils offrent un réel avantage pour la formation au vol aux instruments. Certains sont des programmes sur micro-ordinateurs, d'autres sont des reproductions fidèles d'un avion d'entraînement. Assurez-vous que le simulateur est approuvé par Transports Canada afin d'avoir les crédits pour la formation reçue. Même si vous ne pouvez pas obtenir de crédits pour le temps de formation au sol, ses coûts d'utilisation sont beaucoup moindres que ceux d'un vrai aéronef, et vous pourriez économiser de l'argent en apprenant plus vite.

Vérifiez l'avion d'entraînement !

L'avion d'entraînement vous permet de mettre en pratique dans les airs ce que vous avez appris au sol. Que ce soit un appareil au ailes hauts ou au ailes bas, cela ne fait pas tellement de différence. Ce qui est important, c'est l'équipement qu'on y retrouve et la maintenance dont il fait l'objet.

Le nombre d'aéronefs que possède une école dépend du nombre d'élèves actifs. Règle générale, un avion sert à quatre ou cinq élèves à temps plein. Cette proportion peut être plus élevée avec les élèves à temps partiel. Une autre facteur à considérer est la proportion d'appareils principaux, évolués et multimoteurs qui composent la flotte de l'école.

Comme les avions d'entraînement volent beaucoup et qu'ils sont parfois mis à rude épreuve, la maintenance qu'effectue l'école sur ces appareils est importante tant du point de vue de la sécurité que de l'aménagement des horaires. Posez des questions sur la manière dont la maintenance est effectuée et sur la fiabilité globale de la flotte de l'école.

Rencontrez les instructeurs au pilotage!

Un bon instructeur au pilotage est l'élément-clé qui vous permettra de devenir un pilote prudent et compétent. N'hésitez pas à poser des questions sur la formation et l'expérience des instructeurs. L'instructeur le plus expérimenté et qui possède la qualification la plus élevée détient une qualification d'instructeur au pilotage de classe I. L'instructeur qui a le moins d'expérience possède une qualification d'instructeur au pilotage de classe IV. Vous pouvez aussi parler à d'autres élèves à l'école et leur poser des questions sur leurs instructeurs.

Une bonne façon de connaître votre instructeur est le vol d'initiation. Pendant votre leçon, évaluez l'attitude de votre instructeur. Vous seul pouvez déterminer quel type de personnalité vous convient le mieux. Un bon instructeur s'efforce d'obtenir l'excellence et travaillera avec vous jusqu'à ce que l'avez atteinte. C'est aussi quelqu'un qui vous considère non seulement comme un élève, mais aussi comme une personne. Si vous n'éprouvez pas un bon sentiment par rapport à votre instructeur, n'ayez pas peur de demander à voler avec quelqu'un d'autre.

Après votre visite, l'instructeur va probablement suggérer un vol d'initiation. Ce vol est offert par l'école pour vous donner l'occasion de voler et d'avoir une expérience concrète du plaisir que cela procure. Il s'agit du meilleur moyen pour avoir une idée de la manière dont va se dérouler la formation et pour déterminer jusqu'à quel point l'instructeur est intéressé à vous offrir un bon service.

Après avoir fait tout cela, demandez des références d'élèves actuels et de diplômés. Voyez s'ils ont eu des problèmes et, le cas échéant, comment ils ont été résolus. Une autre source d'information est le Bureau d'éthique commerciale ou la Chambre de commerce de la région. Ils peuvent vous donner des indications sur les pratiques commerciales de l'école.

ÉTAPE 5 : Évaluez tout l'aspect financier

Comparé à la plupart de vos autres activités, apprendre à piloter coûte cher. Mais souvenez-vous que vous investissez dans votre éducation, dans des compétences qui vous ouvriront de nouvelles perspectives et possibilités. Piloter est une activité que l'on fait dans un but bien précis, par satisfaction personnelle, par volonté d'accomplissement et par plaisir. C'est aussi un processus d'apprentissage continu et, comme pour tout apprentissage, votre formation initiale jettera les bases qui serviront à toute formation de vol plus évoluée que vous pourriez entreprendre plus tard.

En examinant l'aspect financier, vous verrez qu'en tenant compte des emplacements et des différences dans les programmes de formation, les écoles demandent plus ou moins le même montant. Vous seul pouvez déterminer si ce que vous obtenez pour votre argent est équitable. Comme pour tout autre achat, si cela semble trop beau pour être vrai, c'est habituellement le cas.

Lorsque vous comparez les coûts, assurez-vous de comparer des pommes avec des pommes. Certaines écoles établissent leurs coûts en fonction du temps minimal requis par Transports Canada, par exemple 45 heures pour une licence de pilote privé. D'autres établissent leurs coûts suivant un «temps d'achèvement moyen». Certaines incluent dans leurs prix les livres et les fournitures, la formation au sol, les tests en vol et les examens écrits; d'autres pas. En d'autres termes, tenez compte de toutes les subtilités et assurez-vous de comparer ce qui est comparable.

La majorité des écoles au Canada vous offrent la possibilité de payer votre formation au fur et à mesure. Certaines écoles offrent un financement, et d'autres sont associées avec des institutions financières qui peuvent vous accorder un prêt pour la formation au pilotage. Certaines écoles offrent aussi des prix par «tranche de temps» si vous payez à l'avance un certain nombre d'heures de formation ou de vol. Cela permet souvent de réaliser des économies appréciables.

Certaines écoles garantissent leur formation – c.-à-d. que vous obtiendrez votre licence ou votre permis pour un prix fixe, peu importe le temps que cela va vous prendre. Lisez attentivement ce qui est écrit en petits caractères, car beaucoup de ces garanties expirent après un certain nombre d'heures de vol. Si vous n'avez pas atteint votre à cette limite, l'école va continuer de vous donner de la formation, mais vous aurez à payer pour la formation qui sera donnée au-delà de la limite de garantie.

Demandez quelle est la politique de remboursement. Vous devez connaître la politique de remboursement de l'école et savoir ce qui va se passer si, par exemple, vous avez payé votre formation à l'avance et que les circonstances vous empêchent de continuer.

La location d'aéronef et le temps de l'instructeur sont habituellement facturés au moyen du «compteur Hobbs», un dispositif de calcul du temps activé par la pression d'huile. Lorsque le moteur tourne, le compteur tourne aussi. Même si vous êtes au sol, vous êtes facturé. Demandez si l'instructeur est payé pour les exposés avant vol et après vol en plus du temps de vol. Ce sont là des parties importantes de chaque leçon, et si l'instructeur n'est pas payé pour les donner, peut-être aurez-vous droit à un exposé abrégé avant le démarrage des moteurs, et à la suite de l'exposé lorsque le moteur et le compteur tourneront.

Selon le proverbe : «Le temps c'est de l'argent.» Dans votre recherche, assurez-vous que vous obtiendrez la meilleure formation possible pour votre argent.

ÉTAPE 6 : Faites votre choix

L'école de pilotage que vous choisirez dépendra en définitive de la qualité de la formation que vous souhaitez et de la méthode qui conviendra le mieux à votre horaire. Obtenir une licence ou un permis de pilote, c'est aussi obtenir un «permis» d'apprendre. L'aviation est une activité en constante évolution, et les bons pilotes sont toujours en formation.

Peut-être que le facteur décisif entre plusieurs écoles qui se valent les unes les autres est leur personnalité. Comme les gens, les écoles ont une personnalité. Certaines sont très sérieuses, d'autres sont plus familiales. Choisissez une école qui correspond à votre personnalité.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bonne chance et amusez-vous!!!